Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR

BÂTIMENT

ÉPREUVE E6 : CONDUITE DE CHANTIER, SOUS-ÉPREUVE E6.1 : SUIVI DE CHANTIER

SESSION 2026

Durée : 30 minutes

SPÉCIALITÉ / UNITÉ	COEFF
BÂTIMENT	2

Moyens de calculs et matériel autorisés :

Aucune règle spécifique de calculatrice n'est fixée pour cette épreuve orale.

Le candidat présente son rapport d'activités de stage et les supports de communication qu'il choisit. Aucun dossier technique national ni document réponse n'est fourni.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 3 pages numérotées de 1/3 à 3/3.

DOSSIER SUJET

ÉPREUVE ORALE : SUIVI DE CHANTIER : ENTREPRISE D'ACCUEIL DU CANDIDAT ET CHANTIER PRÉSENTÉS DANS SON RAPPORT D'ACTIVITÉS DE STAGE

L'épreuve porte sur les activités conduites par le candidat pendant son stage en entreprise et présentées dans son rapport d'activités. Le rapport rend compte des situations professionnelles observées ou réalisées, des problèmes rencontrés, des démarches mises en œuvre, des solutions retenues et des acquis du stage.

En forme ponctuelle, l'épreuve dure 30 minutes : le candidat dispose de 15 minutes au maximum pour son exposé, sans interruption, puis la commission conduit un entretien de 15 minutes au maximum en s'appuyant sur le rapport et l'exposé. Le candidat organise librement sa présentation et peut utiliser des supports de communication adaptés.

L'évaluation porte sur tout ou partie des compétences C2, C15, C16 et C18 du référentiel du BTS Bâtiment. Les situations et données techniques mobilisées sont celles du stage présenté par le candidat.

Épreuve orale : présentation et analyse d'une activité de suivi de chantier (20 points)

Présentation du rapport, analyse des activités et entretien avec la commission

Première phase : exposé du candidat, 15 minutes au maximum. Présenter le contexte de l'entreprise et du chantier, les objectifs de l'activité retenue, les tâches confiées, les interlocuteurs concernés, les moyens mobilisés, les résultats obtenus et les enseignements tirés. Situer précisément votre contribution personnelle.

Seconde phase : entretien avec la commission, 15 minutes au maximum. La commission approfondit les éléments du rapport et de l'exposé. Les échanges peuvent porter sur l'expression du besoin du client, le suivi économique, la conduite des travaux de gros œuvre, la prévention, la coordination des intervenants et la formalisation des décisions.

Le rapport d'activités de stage, d'environ 40 pages selon le référentiel, constitue le support de l'épreuve. Les éléments présentés doivent permettre à la commission de comprendre la situation professionnelle et de vérifier la maîtrise des démarches exposées.

Déroulement de l'épreuve ponctuelle

Phase	Durée maximale	Support
Exposé du candidat	15 minutes	Rapport d'activités et supports choisis
Entretien avec la commission	15 minutes	Rapport d'activités et exposé
Durée totale	30 minutes	Épreuve orale

Durées maximales prévues pour l'oral

1.1 (20 points) Présentez une activité significative de suivi de chantier issue de votre stage. Situez le chantier, précisez le besoin ou l'objectif poursuivi et expliquez votre rôle personnel. Décrivez les données recueillies, les choix techniques et les moyens mobilisés, puis justifiez les démarches retenues et les résultats obtenus. Analysez les difficultés rencontrées, les écarts constatés et les mesures correctives envisagées ou appliquées. Expliquez comment vous avez contrôlé l'avancement, les quantités, les coûts ou la conformité des ouvrages lorsque ces éléments étaient concernés. Présentez les interfaces avec les autres intervenants, les consignes transmises et la manière dont les échanges ou décisions ont été formalisés. Identifiez les dispositions d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement pertinentes pour la situation. Concluez par un bilan des compétences acquises et des améliorations possibles. La commission peut vous demander de préciser ou de justifier tout élément de votre exposé ou de votre rapport.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.